



Datum / Date: 2/05/2013
Uur / Heure: 16:43
Vraag / Question: n° 17680

**Question orale de la Députée Katrin JADIN
à Monsieur Koen GEENS, Ministre des Finances,
concernant l'équipement informatique des agents du SPF Finances qui pratiquent le
télétravail.
- déposée le 2 mai 2013 -**

Monsieur le Ministre,

Le monde du travail évolue vers de nouvelles méthodes de travail permettant plus de flexibilité.

Je salue donc votre souhait et celui de vos prédécesseurs de vouloir mettre en place les instruments adéquats permettant aux agents de votre département de pouvoir également pratiquer le télétravail.

Il va de soi que cela présuppose la nécessité pour les agents du SPF Finances de bénéficier d'outils informatiques adéquats et optimisés quant à leurs tâches respectives. C'est ainsi que le but que nous partageons, à savoir d'améliorer l'efficacité des SPF pourra s'atteindre.

C'est pour cela aussi qu'un bon niveau de bien-être au travail reste indispensable.

De ce point de vue, il est, entres autres, vivement recommandé qu'un travailleur qui utilise son ordinateur tout au long de la journée dispose d'un écran de minimum 17 pouces, pour une meilleure visibilité des tâches à accomplir, surtout en matière comptable, ainsi que pour garantir une meilleure protection des yeux du travailleur.

Les ordinateurs fixes sont également recommandés, par rapport aux ordinateurs portables, pour les personnes qui ne sont pas concernées par le télétravail : ils sont plus solides, fonctionnent pendant plus longtemps, et les accessoires nécessaires sont moins coûteux que ceux des ordinateurs portables.

Monsieur le Ministre, ma question à ce sujet est donc la suivante :

- Pouvez-vous m'informer sur le matériel informatique mis à disposition des agents du SPF Finances qui effectuent ou effectueront à l'avenir du télétravail en tenant compte du fait que certains effectuent leurs tâches exclusivement devant leur ordinateur?
- Quel type de matériel est mis à disposition des personnes qui ne font pas de télétravail ?
- Quelles seront les pistes privilégiées pour de futurs achats de matériel ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Katrin JADIN

Réponse du Ministre des Finances, chargé de la Fonction publique à la question orale en Commission n° 17680 de Mme Kattrin Jadin concernant "l'équipement informatique des agents du SPF Finances qui pratiquent le télétravail".

Le comité de direction du 25 janvier 2013 a décidé d'équiper ses agents de PC portables. Ce dans le but de faciliter la mobilité de ses agents, en ce compris le télétravail.

4000 PC portables ont été commandés dans le cadre du cahier spécial des charges "Laptops 2012" et sont actuellement en cours de livraison auprès des utilisateurs ; ils sont équipés d'écrans 15.6 pouces. Ces PC portables sont fournis avec une souris, un clavier externe USB, un pied ergonomique, une solution antiviol et un sac de transport.

A côté de ces PC portables "standard", viennent également d'être livrés, dans le cadre du projet P&O "Travailler Autrement – Anders Werken", 500 PC portables équipés d'écrans 15.6 pouces. Ils sont fournis avec une souris, un câble antiviol et une mallette. Une communication a récemment été faite sur notre intranet pour signaler, aux utilisateurs de ces PC portables du projet "Travailler Autrement – Anders Werken", qu'ils pouvaient se manifester auprès du ServiceDesk pour recevoir l'équipement complémentaire (un pied ergonomique, un clavier externe USB, un headset) qui n'avait pas été prévu à l'origine.

Des PC fixes seront ont encore prévus à titre exceptionnel. Ceci est actuellement à l'étude au niveau du Comité de direction.

Puisque le SPF Finances attache beaucoup d'attention au bien-être de ses collaborateurs, les futurs achats bureautiques tiendront compte tant des leçons apprises lors du déploiement, que de l'évolution des besoins des utilisateurs.